



**Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique**

277 rue Saint-Jacques – 75240 PARIS Cedex 05
Tél. : 01.53.73.74.40 - Fax : 01.53.73.74.44 - mail : contact@fnogec.org

Note d'information n°2015-F9

Aux présidents d'UDOGEC/UROGEC

Pour information :

- aux permanents d'UDOGEC/UROGEC
- aux directeurs diocésains
- aux membres du CA de la FNOGEC

Paris, le 24 avril 2015

Objet : Service Civique 6^{ème} campagne, année scolaire 2015/2016

Madame, Monsieur,

Lancé en 2011 dans l'Enseignement catholique avec la signature d'une convention de partenariat entre l'Enseignement catholique (SGEC, FNOGEC, CNEAP, UGSEL) et l'Agence du Service Civique, le dispositif du Service Civique a permis aux établissements catholiques d'Enseignement d'accueillir plus de 400 jeunes volontaires pour des missions au contact des élèves, dans près de 350 établissements.

Pour la rentrée scolaire 2015/2016, l'Enseignement catholique dispose d'un agrément pour 160 volontaires¹.

Tous les établissements scolaires (école, collège, lycée ou ensemble scolaire) peuvent accueillir au maximum deux volontaires, âgés de 18 à 25 ans pour une durée de 8 ou 9 mois.

Les 7 axes de missions prévus dans la convention sont :

1. Solidarité : contribuer à l'accueil d'étudiants étrangers sur les campus au sein des facultés ;
2. Santé : sensibilisation autour de la nutrition, de la prévention des risques et des addictions ;
3. Education pour tous : soutien scolaire auprès d'élèves en difficultés, lutte contre l'illettrisme, accès à l'éducation pour des publics fragilisés ;
4. Culture et loisirs : participation à des projets culturels et actions de médiation culturelle ;
5. Sport : sensibilisation des élèves à la pratique d'une activité physique et sportive, participation à l'organisation d'événements autour du sport ;
6. Environnement et développement durable : contribuer au(x) projet(x) de développement durable et de sauvegarde du patrimoine de l'établissement ;
7. Mémoire et citoyenneté : mener des actions autour de la mémoire et des Droits de l'Homme, favoriser les échanges interculturels et l'appartenance à l'Europe.

La FNOGEC est chargée par l'institution de mettre ses moyens à disposition pour faciliter et simplifier l'accès et les contraintes administratives des établissements. Elle est donc le support juridique et administratif du dispositif. Des documents et outils sont à votre disposition sur le site internet de la FNOGEC, rubriques : Politique Sociale, Service Civique.

¹ Le calendrier de recrutement est en cours de négociation avec l'Agence du Service Civique



Fédération Nationale des Organismes de Gestion des Établissements
de l'Enseignement Catholique

Les axes de mission sont détaillés sur le site de la FNOGEC :

<http://www.fnogec.org/politique-sociale/service-civique/missions>

- Si vous désirez accueillir dans vos établissements un volontaire en septembre/octobre 2015, il convient d'accomplir les formalités décrites dans le document ci-joint ou sur le lien suivant :

<http://www.fnogec.org/politique-sociale/service-civique/procedure-accueil>

La 1^{ère} étape - transmission du projet d'accueil - doit être effectuée le 12 juin 2015 au plus tard.

Si vous souhaitez toutefois effectuer cette 1^{ère} étape du processus dès maintenant, vous pouvez renseigner le formulaire suivant :

<http://www.iotforme.com/form/40981338278363>

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse suivante :

service-civique@fnogec.org

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en notre considération distinguée.

Aurélia de Saint-Exupéry

Aurélia de Saint-Exupéry
Secrétaire générale FNOGEC